

Fédération Française de Football

Ligue d'Occitanie



DISTRICT DE L'AUDE DE FOOTBALL

Saison 2020/2021
L'Officiel n° 18
Du 17 décembre 2020

L'OFFICIEL

11



LES VALEURS DU FOOTBALL

P

PLAISIR

Plaisir de jouer à tout âge
et tout niveau

R

RESPECT

Respecter l'adversaire,
l'arbitre, l'encadrement

Ê

ENGAGEMENT

Engagement
du corps et du cœur

T

TOLÉRANCE

Exemplaire dans l'accueil
de toutes les aptitudes

S

SOLIDARITÉ

Solidarité du football français
et du sport d'équipe

District de l'Aude de Football

BP 1037 - 7 Rue Haute

11860 CARCASSONNE CEDEX 9

☎ : 04.68.47.39.60

✉ : secretariat@aude.fff.fr

NOS PARTENAIRES



PRÉFET
DE L'AUDE



COMITE DE DIRECTION

Ce comité de direction a été réalisé en présentiel, par téléphone et Visio-conférence

BO N° 18 du 17 Décembre 2020

Présents au District de l'Aude de Football :

Président: M LACOUR

Mme ROYER - Mrs AKLI - BERTI – BONHOMME- BOUDET - BONNET – DRIF– GERARD - GIBERT -GRILLE- JORGE - MANI- PITIE - ROGER- RONTES - ZAMO

Assiste : M. DURANTE MALVY

Présents en visio-conférence : Mme SAVIANA- M. VALET

Présent par téléphone : M. PETROSINO

En début de réunion, le comité de direction valide le BO n° 17 du 10 décembre 2020

A L'ATTENTION DES CLUBS

« Voilà c'est fini » comme dit une célèbre chanson.

Ce Bulletin officiel est le dernier de la mandature.

Claude Lacour tient à remercier tous les Président(e)s, Licencié(e)s bénévoles et dirigeant(e)s pour l'aide qu'ils lui ont apporté, ainsi qu'au District, et pour l'action qu'ils ont conduite. Il n'oublie pas les municipalités qui ont toujours œuvré de leur mieux pour que les rencontres se déroulent dans de bonnes conditions.

Claude Lacour remercie également, les membres du comité de direction, les présidents et membres de commissions, le personnel administratif et technique pour leur engagement sans faille et sans faiblesse.

Une page se tourne, c'est la vie mais le sport continue. Le Président du District souhaite que nous remportions, ensemble, le match sur cette pandémie de manière à reprendre une vie normale mais il faudra rester disciplinés et prudents.

Claude Lacour souhaite à toutes et tous une très bonne continuation au service de notre football.

Le Comité Directeur exprime ses remerciements à Claude Lacour pour son action à la tête du District.

CONDOLEANCES

Le Président du district,

Les Présidents et membres de commissions,

Le personnel administratif et technique,

présente au club du FUN et à la famille, leurs plus sincères condoléances, à l'occasion du décès de M. MELINES Jean Marc, dirigeant au FUN.

Le District présente également à la famille du Football et sa famille ses condoléances à l'occasion du décès de Gérard Houllier

ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE DU 19 DECEMBRE 2020

Pour l'assemblée générale électorale, nous vous demandons d'arriver en accord avec les indications qui vous ont été données.

Le port du masque est obligatoire. Il y en aura à disposition pour celles et ceux qui les auront oubliés.

Il y aura également du gel hydro alcoolique à disposition. Les gestes barrière seront respectés.

Nous vous demanderons d'aller vous asseoir lorsque votre boîtier vous aura été remis.

Des membres du comité vous guideront et seront à votre disposition tout au long de vos déplacements.

L'utilisation du boîtier électronique est très simple. Des explications vous seront données et des simulations vous seront proposées.

Les votes pour les approbations de l'AG ordinaire à Ventenac, des bilans, du rapport moral, du renouvellement des commissaires aux comptes seront effectués en amont de l'assemblée électorale.

Vous ne devez avoir aucune crainte sur la sécurité et la discrétion des votes.

En raison de la pandémie, il n'y aura aucune remise de dotation ni de récompense, aucun cadeau ne sera échangé, aucun moment festif n'aura lieu.

Pour terminer, le Président Lacour demande à ce que les candidats et les membres des listes restent calmes et gardent leur sang-froid lors de la proclamation des résultats. Il y aura un gagnant et il y aura un perdant. Il faut que la démocratie l'emporte, cela n'est plaisant de perdre un match pour personne.

De toute manière les compétitions reprendront et j'espère que la saison se terminera dans le fair play.

REPRISE DES COMPETITIONS

Concernant la reprise de championnats, pour l'instant aucune date n'est prévue, mais probablement à la mi – janvier

Nous vous transmettons au fur et à mesure les informations que nous recevons afin que vous puissiez prendre vos dispositions

Merci de vider vos boites mails

A samedi matin.

Pour le Secrétaire Général

Le Secrétaire Général délégué

Jean Luc Grillé

Procès-verbal de la Commission de surveillance des opérations électorales Réunion du 09 Décembre 2020

Président : Guillem RICOUR

Présents : Hubert ZANATTA, José RECIO, Jean PUEO, Jean KACPRZACK

Présent en visioconférence:

Roland SAYEN

Assistent:

Sandrine FABIE, Damien TRASTET, Michel DORLENCOURT, Claude LACOUR

Le Comité Directeur du District a décidé d'organiser l'Assemblée Générale en présentiel en laissant la possibilité d'organiser les votes en distanciel si les autorités ne permettent pas les rassemblements. Par conséquent, la commission travaille sur les deux modes d'organisation avant une prise de décision définitive devant intervenir au plus tard le Vendredi 11 Décembre.

La société prestataire altern'active system invitée à participer à la réunion a pu présenter les deux modes d'organisation des votes aux membres de la commission.

Dans le cas d'une AG en présentiel, les votes seront réalisés grâce à des boîtiers électroniques paramétrés en amont et récupérés par les représentants des clubs lors de l'émargement. En cas de pouvoir, le votant aura autant de boîtiers supplémentaires que de pouvoirs. Le temps de chaque vote sera établi de manière suffisante pour que ce votant ait le temps pour voter au nom de ses mandants (Pour rappel, le nombre de pouvoirs pour un seul votant est plafonné à 5).

Il est précisé que dans ce mode d'assemblée les pouvoirs pourront être reçus jusqu'à la fin de l'émargement.

Dans le cas d'une AG dématérialisée, les représentants des clubs devront se connecter à deux liens distincts:

■ Une connexion à l'application Teams qui permettra de suivre le déroulement de l'AG (discours, présentation des comptes...). Lien envoyé sur les adresses officielles des clubs et des représentants des clubs.

■ Une connexion à l'application de vote dédiée. Le lien de connexion sera envoyé sur les adresses mail personnelles des Présidents de clubs (ou des représentants désignés) renseignée sur Footclubs, le Mercredi 16 Décembre. Si l'adresse personnelle d'un des représentants n'est pas valide ou n'est pas renseignée sur Footclubs, un envoi sera effectué en complément sur l'adresse officielle des clubs.

■ A noter qu'un vote test sera organisé la veille de l'AG, ce qui permettra à tous les votants de se familiariser avec l'outil de vote (horaire à confirmer).

Par ailleurs, compte tenu de la complexité de la réalisation du fichier des votants, la commission confirme, comme indiqué dans le courrier de convocation adressé aux clubs, que les pouvoirs doivent parvenir au District avant le 16 Décembre dans le cas d'une assemblée Dématérialisée.

Constitution du fichier des votants

Enfin, la commission a pris note du souhait du Président du District de l'Aude de faire appel à un huissier de justice pour le contrôle des opérations.

Afin d'assurer le paramétrage des voix des clubs, la commission travaille sur le fichier devant déterminer les droits de votes de chaque club. Etant précisé que:

- Les groupements ainsi que les clubs créés lors de la saison 2020/2021 ne pourront pas prendre part aux votes. En revanche, ils seront invités à participer à l'AG.
- Les clubs fusionnés à l'issue de la saison 2019/2020, bénéficient du cumul des voix des deux clubs issus de la fusion à la fin de la saison 2019/2020.
- Vu la décision du comité de direction de repousser la date limite des règlements clubs au 15 janvier 2021, la commission considère que l'ensemble des clubs audois sont en règle vis-à-vis de la situation financière pour l'assemblée générale électorale du district le 19 décembre 2020.

Ce fichier sera envoyé aux deux listes candidates au plus tard le 16 décembre.

Questions diverses :

La commission porte à ta connaissance des clubs et des candidats les informations suivantes . -

Les discours des deux candidats tête de liste seront limités à 5 minutes chacun. L'ordre des discours sera déterminé par tirage au sort.

■ L'émargement sera clos à 9h30 étant précisé que les clubs qui arriveraient entre le début de l'AG et cet horaire prendront l'AG en cours de déroulement.

■ Le secrétariat de la commission le jour de l'AG sera assuré en binôme par messieurs Zanatta et Sayen

Le Président
